

RÉUNION CONSEIL MUNICIPAL 26 AOUT 2025

Présents : PANNEQUIN Bernard, RANVAL Lionel, ANJORAN Caroline, GAUTHIER Thierry, THEVENOT Didier.

Absents : GUILLOT Jean-Michel a donné pouvoir à PANNEQUIN Bernard, COULLON Jeannine a donné pouvoir à RANVAL Lionel, RANDUINEAU Guillaume, MONTREAU Déborah.

Secrétaire de séance : GAUTHIER Thierry

1/ Approbation du procès-verbal de la réunion du 10 juin 2025

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

2/ Déclaration d'Intention d'Aliéner

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption urbain pour l'aliénation des immeubles cadastrés :

Section	Adresse	Nature	Date de la demande
ZN 138	11 Allée de la Fontaine	Bâti /1051 m ²	17/07/2025

Le conseil municipal prend acte des décisions prises par Monsieur le Maire.

3/ Achat de parcelle (délibération 2025_28)

Monsieur TADEVOSYAN Sarkis est propriétaire de la parcelle ZD 0198 sise 1 rue de Lilas.

La surface totale de la parcelle représente 2 420 m², en zone constructible (zone UJ1 du PLUiHD).

Le fond de la parcelle qui borde le parking de la salle des fêtes avait été mis en « emplacement réservé » lors de l'élaboration du PLUiHD.

Le propriétaire souhaite vendre à la commune environ **1000 m²** de terrain sur le fond de la parcelle pour **9 000 €** (hors frais de bornage et de notaire).

Vote : à l'unanimité

des présents et représentés

4/ Contrat de maintenance vidéoprotection

Suite à l'installation des caméras de vidéoprotection, il convient maintenant de prendre un contrat de maintenance pour l'entretien des caméras, du matériel et les mises à jour du logiciel. L'entreprise Eiffage (ex. SRTC) qui a réalisé l'installation du système a envoyé une proposition pour un montant de 2 714€ HT annuel. Le conseil municipal souhaite revoir certaines clauses du contrat avant de se décider. La délibération du conseil municipal est donc reportée.

5/ Questions diverses

- Le permis d'aménager relatif à la mise en œuvre de ralentisseurs dans le bourg étant accordé, les travaux pourraient être réalisés lors des prochaines vacances scolaires d'octobre. Le bourg sera interdit à la circulation le temps des travaux et une déviation sera mise en place.
- M. le Maire indique que l'allée qui mène de la rue au portail du cimetière nécessite d'être refaite. Des devis vont être prochainement demandés.
- Le Tennis Club de la Cisse a pu tester lors de son récent tournoi l'éclairage du court de tennis via le système Tweener (éclairage led) mis à disposition via une convention, par la société NLX SAS pendant 6 mois. Le conseil municipal devra choisir à l'issue de la période s'il souhaite conserver ou pas ce système pour un montant de 5 400€ HT (prix partenaire, au lieu de 9 900€ HT prix public) + installation offerte (au lieu de 2 900€ HT prix public).

6/ Compte-rendu de réunions et commissions

- 14 juin : concours de pétanque du Comité Des Fêtes (B. Pannequin)
- 17 juin : Pays des châteaux (L. Ranval)
- 20 juin : Bureau Communautaire (B. Pannequin)
- 21 juin : la fête de l'école a été annulée en raison des fortes chaleurs (B. Pannequin). Une kermesse aura lieu à la salle des fêtes le 7 septembre prochain.
- 24 juin : ValEco (L. Ranval)
- 24 juin : conseil d'école (B. Pannequin)
- 26 juin : commission Aménagement, Habitat, Environnement (L. Ranval)
- 1^{er} juillet : Le Conseil Communautaire a été déplacé au Jeu de Paume à Blois et n'a pas eu lieu à Saint-Bohaire en raison des fortes chaleurs (B. Pannequin)
- 4 juillet : remise des livres à St Bohaire (B. Pannequin)
- 10 juillet : point presse dans le cadre de l'étude olfactive liée à la zone d'activité de Bel Air à Fossé (B. Pannequin)
- 9 au 24 août : Tournoi du Tennis Club de la Cisse. La finale a eu lieu dimanche 24 août (B. Pannequin)
- 24 août : Randonnée et repas du comité des fêtes (B. Pannequin)

Fin de séance : 20h35

Prochaine réunion : 30 septembre 2025